

A Vézelay, le 04 février 2026



Le Grand Site de Vézelay obtient officiellement le label « Grand Site de France »



C'est désormais officiel : le Grand Site de Vézelay vient d'être reconnu Grand Site de France, à la suite de la décision de la ministre chargée de l'Environnement. Cette labellisation consacre plusieurs années de travaux, d'investissements et d'engagement collectif pour préserver, gérer et valoriser l'un des paysages culturels les plus emblématiques de France.

Cette décision fait suite à l'avis favorable émis par la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages (CSSPP) du 20 novembre dernier, audition au cours de laquelle une délégation conduite par Grégory Dorte, président du Département de l'Yonne, et Hubert Barbeieux, maire de Vézelay et président du Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay, a présenté les résultats d'un long travail partenarial et la stratégie portée pour les années à venir avec le soutien important et décisif du Préfet de l'Yonne, Pascal Jan et du sous-préfet d'Avallon, Sébastien Hennion.

La reconnaissance d'un territoire d'exception dans l'Yonne

« Vézelay, la beauté qui parle au cœur, une contrepartie à la rumeur de la vie contemporaine », résumait ainsi Paul Valéry, traduisant à la perfection l'alchimie entre des descriptions ou ressentis séculaires, mais aussi des enjeux sociaux majeurs et actuels. L'histoire de ce territoire singulier se lit et s'est construite à travers la géologie, l'eau, la nature, l'agriculture et bien sûr la spiritualité, avec un patrimoine culturel et religieux extraordinaire. D'une certaine manière, c'est **l'histoire de France**, voire du monde, qui se découvre à travers les paysages et le patrimoine du territoire, et à la portée de tous.

Haut lieu d'histoire et de nature, le Vézeliens, à travers ses 18 communes, est un territoire de vie, d'activité et de développement, dans lequel la beauté et l'équilibre trouvent une traduction concrète et évidente, et la transmission a toujours occupé une place importante. Pour Jules Roy qui y a vécu longtemps et qui a pu contempler de son bureau les paysages qui l'ont fortement inspiré : « À Vézelay, la beauté déborde des pierres comme une lumière qui transcende le temps. »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le territoire vézélien, ce sont **3 800 habitants sur 186 km² et près d'1 million de touristes chaque année**, l'AOC Vézelay (Vin), 5 itinéraires de grande randonnée (dont un chemin de Compostelle), 7 502 hectares de forêts, 120 km de cours d'eau, 15 zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF) et 2 biens inscrits au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Mais ce sont également, entre autres, 31 exploitations viticoles, 28 gîtes de France, 12 hôtels, 3 établissements de plein air et 30 restaurants dont 1 étoilé.

Mais le Grand Vézelay, c'est aussi une terre de fierté, de mobilisation qui a su de tous temps se fédérer et s'organiser autour d'objectifs communs.

La récompense d'un projet structuré et collectif

Le label « Grand Site de France » certifie la qualité du projet de gestion durable mis en œuvre par le Syndicat Mixte du Grand Site de Vézelay, créé en 2024 et réunissant 18 communes, la Communauté de communes Avallon–Vézelay–Morvan et le Département de l'Yonne.

Il vient :

- saluer **la richesse patrimoniale exceptionnelle du Vézélien** : la basilique Sainte-Marie-Madeleine et la colline éternelle, l'église d'Asquins, les chemins de Compostelle – autant de biens inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO – ainsi que de nombreux sites restaurés au fil des années ;
- **la qualité remarquable des paysages**, associant bocages, forêts, vignobles, patrimoine bâti et sites naturels ;
- **une gouvernance exemplaire**, garante d'une gestion partagée et cohérente du territoire ;
- **les actions engagées depuis plus de quinze ans** : restauration du patrimoine, aménagements paysagers, valorisation des mobilités douces, préservation de la biodiversité, accompagnement des projets locaux, outils d'observation touristique, etc.
- **l'implication de l'ensemble des partenaires** : État, collectivités locales, Parc naturel régional du Morvan, Fondation du Patrimoine, acteurs socio-économiques...

Un label exigeant au service du développement durable

À l'instar des autres Grands Sites de France, la labellisation reconnaît la mise en œuvre d'un projet **conforme aux principes du développement durable**, associant préservation des paysages, accueil du public, qualité de vie des habitants et valorisation des patrimoines. Comme le rappelle la définition nationale du label, il s'agit d'un engagement fort et de long terme pour **maintenir un paysage d'exception dans son état naturel, maîtriser la fréquentation et accompagner l'évolution des usages dans le respect du site**.

Ce label, attribué pour **une durée de huit ans**, ouvre une nouvelle étape : celle de la consolidation du projet de territoire, mis en œuvre par le Syndicat Mixte en partenariat avec les services de l'État, les collectivités et l'ensemble des acteurs du Vézélien.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Une programmation culturelle et artistique pour célébrer le label « Grand Site de France »

Pour célébrer l'obtention du label, le Département de l'Yonne et le Syndicat mixte lanceront en 2026 une **programmation culturelle et artistique inédite**, conçue pour mettre en valeur la beauté sensible du paysage vézélien et la richesse des 18 communes du territoire. À travers la lumière, le son, le mouvement et la présence humaine, cette programmation cherchera à **révéler les nuances du paysage**, à **souligner les liens qui unissent les villages** et à **offrir une expérience collective aux habitants comme aux visiteurs**. Le temps fort de cette célébration aura lieu le **samedi 20 juin 2026**, avec un **événement d'envergure populaire et artistique**.

« Une fierté pour tout un territoire »

Pour Grégory Dorte, président du Département de l'Yonne :

« Cette labellisation est la reconnaissance d'un territoire exceptionnel et du travail collectif mené notamment sous l'égide d'Isabelle Froment-Meurice et Sonia Patouret depuis des années pour préserver et valoriser Vézelay. C'est une fierté pour l'Yonne. »

Pour Hubert Barbieux, maire de Vézelay et président du Syndicat Mixte :

« Le label vient couronner une mobilisation remarquable. Nous poursuivrons, avec tous les partenaires et habitants, la construction d'un projet ambitieux pour préserver la colline éternelle et ses paysages. ».

Un site internet dédié au Grand Site de Vézelay

Enfin, le Grand Site de Vézelay dispose désormais d'un **site internet dédié**, accessible à l'adresse <https://grandsite-vezelay.com/>. Conçu comme **un outil d'information et de compréhension**, ce site a vocation à présenter le territoire labellisé, ses paysages, ses patrimoines et les principes de gestion qui fondent le projet « Grand Site de France ». Il permet d'accompagner le public, les habitants et les acteurs locaux dans la découverte des enjeux liés à la préservation et à la valorisation durable de ce territoire d'exception.